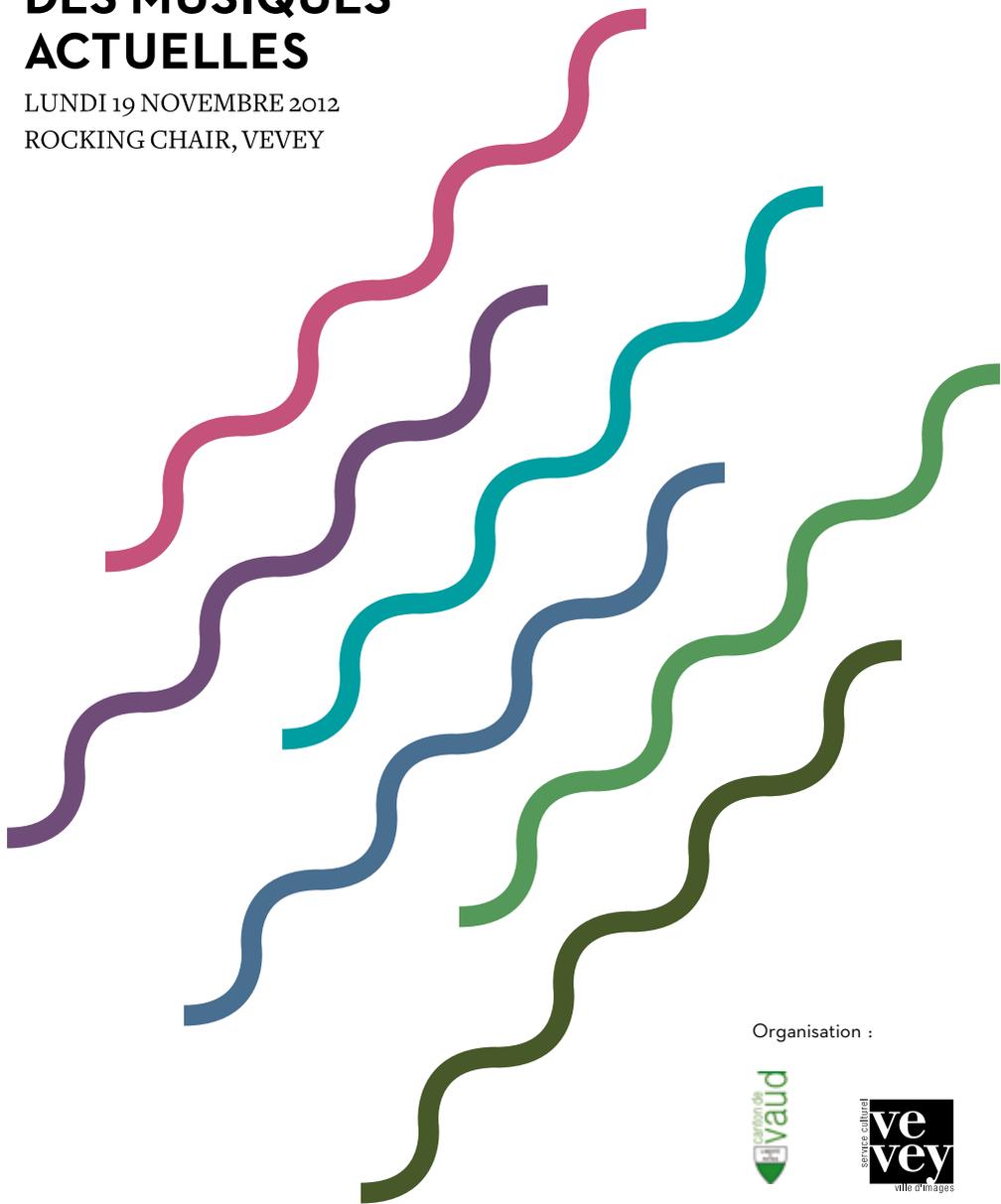


ASSISES DES MUSIQUES ACTUELLES

LUNDI 19 NOVEMBRE 2012

ROCKING CHAIR, VEVEY



Organisation :



SOMMAIRE



Ces premières assises des musiques actuelles ont été organisées conjointement par le canton de Vaud, la Ville de Vevey, la Fondation romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles et l'association PETZI.

Le Service culturel de Ville de Vevey a initié cette rencontre dans le cadre de son « année des musiques actuelles » qui célébrait le dynamisme de la scène locale.

Le contenu de ce document a été rédigé par Stéphanie Arboit, journaliste pour le quotidien le 24 heures, qui a compilé les discussions menées lors de cette journée afin d'en restituer l'esprit dans une articulation thématique et en a synthétisé les grandes lignes à la fin de chaque partie.

La modération de ces assises était assurée par Claude Farine qui a successivement été journaliste à la Tribune de Genève et à l'Illustré, adjoint de la cheffe du Service de la culture de la Ville de Lausanne, un des membres fondateurs de la FCMA et administrateur d'ARTOS.

Les recommandations figurant en fin de document ont été élaborées par les quatre organisateurs qui se sont réunis à l'issue des assises afin de développer des perspectives de travail pour l'avenir.

Partenaires

Rocking Chair - Association ATAC | Vignes de la Ville de Vevey | Nestlé Waters SA
Presto Café Services SA | Ratatouille by Léguriviera | Batiplus SA

1. ACCUEIL ET OBJECTIFS

Annick Vuarnoz, municipale en charge de la culture à Vevey, Stefano Stoll, délégué à la culture de Vevey

2. ETAT DES LIEUX DES MUSIQUES ACTUELLES EN SUISSE ROMANDE

Marc Ridet, directeur de la FCMA à Nyon, Fabien Boissieux, président du comité romand de l'association PETZI

3. POLITIQUES CULTURELLES MENÉES SUR LE PLAN COMMUNAL ET CANTONAL

Stefano Stoll, délégué à la culture de Vevey, Yann Riou, adjoint du chef du service de la culture à Lausanne, Nicolas Gyger, adjoint de la cheffe du Service des affaires culturelles du canton de Vaud

4. LES CLUBS ET LES FESTIVALS

Joachim Piguët, membre du comité Les Prisons à Moudon, Maude Paley, programmatrice Rocking Chair à Vevey, Laurence Vinclair et François Moreillon, programmatrice et membre du Conseil de Fondation Les Docks à Lausanne, Julien Gross, responsable communication et nouveaux médias Paléo Festival à Nyon, Olivier Meylan, président For Noise Festival à Pully

5. LES ARTISTES : LEUR STATUT ET LES ENJEUX DE LEUR PROFESSIONNALISATION

Fabrice Bernard, directeur Headstrong Music à Lausanne, Christian Fighera, directeur Two Gentlemen Records à Lausanne, Anne Papilloud, secrétaire générale du Syndicat Suisse Romand du Spectacle, Sébastien Dubugnon, gérant Le Bourg à Lausanne

6. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Annick Vuarnoz, municipale en charge de la culture à Vevey, Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat - cheffe du département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) du canton de Vaud, Géraldine Savary, présidente de la FCMA, Olivier Mayor, municipal en charge de la culture à Nyon.

7. RECOMMANDATIONS

Modération : Claude Farine

1^{ÈRE} PARTIE : ACCUEIL ET OBJECTIFS



INTERVENANTS

Annick Vuarnoz, municipale en charge de la culture à Vevey

Stefano Stoll, délégué à la culture de Vevey

Claude Farine, modérateur

1. ACCUEIL ET OBJECTIFS

- 1.1 Une journée placée sous la volonté affichée des autorités de soutenir les musiques actuelles
- 1.2 Une journée placée sous la volonté affichée d'être un premier pas vers d'autres journées du même type
- 1.3 Une journée dont l'objectif est de dresser un état des lieux des acteurs de ce secteur culturel

Annick Vuarnoz, municipale en charge de la culture à Vevey, Stefano Stoll, délégué à la culture à Vevey, et Claude Farine, modérateur, souhaitent la bienvenue aux participants à cette journée.

1.1 Une journée placée sous la volonté affichée des autorités de soutenir les musiques actuelles

Annick Vuarnoz rappelle que l'année 2012 a vu plusieurs anniversaires de lieux veveysans qui montrent que la ville a mené une politique culturelle active envers la jeunesse. (30 ans d'Animai, 20 ans du RKC, 10 ans de Live in Vevey / Espace Guinguette)

Elle affirme que malgré la morosité économique et les difficultés financières, il ne faut pas céder aux pressions et aux coupes budgétaires systématiques.

1.2 Une journée sous la volonté affichée d'être un premier pas vers d'autres journées du même type

Stefano Stoll rappelle la genèse de l'organisation de cette journée. A la suite d'un échange de courriers avec le canton de Vaud, le Service culturel de la Ville de Vevey s'est posé certaines questions sur le processus d'attribution des subventions aux différents lieux présentant des concerts de musiques actuelles. Il a approché le Canton, la Fondation romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles (FCMA) et l'association PETZI pour mettre sur pied conjointement cette journée.

Il précise que si le Service culturel de la ville de Vevey est instigateur de ce processus de travail, l'idée est de prolonger la réflexion et de la consolider dans le futur.

1.3 Une journée dont l'objectif est de dresser un état des lieux des acteurs de ce secteur culturel

Claude Farine rappelle les objectifs de cette journée :

- tenter de dresser l'état des lieux des acteurs de ce secteur culturel (lieux, artistes et professionnels entourant les artistes)
- en fonction de cet état des lieux, examiner l'implication des villes et du Canton

Stefano Stoll : « L'idée est de consolider la position et l'organisation du domaine des musiques actuelles dans les politiques communales et cantonales. Mais aussi de questionner si les outils financiers et administratifs correspondent au terrain. Et vice-versa : si l'offre du terrain est en adéquation avec les moyens et les ambitions publics. »



Fabien Boissieux (président du comité romand de l'association PETZI)

2^E PARTIE : ETAT DES LIEUX DES MUSIQUES ACTUELLES EN SUISSE ROMANDE



INTERVENANTS

Marc Ridet, directeur de la Fondation romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles (FCMA) à Nyon

Fabien Boissieux, président du comité romand de l'association PETZI

Claude Farine, modérateur

2. ETAT DES LIEUX DES MUSIQUES ACTUELLES EN SUISSE ROMANDE

2.1 Rapide présentation de la FCMA et de PETZI

2.1.1 FCMA

2.1.2 PETZI

2.2 Définition des musiques actuelles

2.3 Le passé : un rapide historique des musiques actuelles dans le canton de Vaud

2.4 Un cas d'école impossible à reproduire : la Dolce Vita

2.5 Les conséquences de la « prolifération » : émulation, tissu économique et renommée internationale

2.6 Le présent : modification du marché du disque et ses corollaires

2.7 Le futur : la question des financements et de la précarité

2.8 Synthèse

2.1. Rapide présentation de la Fondation romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles (FCMA) et de l'association PETZI

2.1.1. FCMA

Naissance : mars 1997¹

Initiateurs :

à l'instigation de Jean-Jacques Schwaab, alors Conseiller d'Etat du canton de Vaud, un groupe de travail formé de :

- Daniel Rosselat, directeur de Paléo, alors membre de la commission cantonale des affaires culturelles (présidée par Jean-Jacques Schwaab)
- Claude Farine, alors adjoint au Service de la culture de la Ville de Lausanne
- Henri Rosset, alors adjoint au Service des affaires culturelles du canton de Vaud
- Marc Ridet, alors manager d'artistes

propose une nouvelle structure de soutien aux musiques actuelles.

Fonctionnement :

- un bureau de 3 personnes (2 équivalents plein temps)
- un conseil de fondation de 16 membres

Buts principaux :

- formation
 - programme court (contrats, management, dossiers de presse, etc.)
 - programme long (Certificat de manager socioculturel dans le domaine des musiques actuelles - Certificate of Advanced Studies (CAS) à la HES-SO)
- conseil et accompagnement (ex. aides aux résidences d'artistes, pour leur permettre de se préparer à affronter les grandes scènes et à partir en tournée ; transmission de contacts de labels ou d'attachés de presse) « Les questions les plus souvent posées par les groupes sont celles relatives à la stratégie, relate Marc Ridet. Faut-il commencer par tourner ou d'abord faire un album ? Comment obtenir davantage de passages radio ? Comment jouer dans des clubs, qui souvent ne répondent pas à l'envoi de démos??
→ Il n'y a pas une seule stratégie mais plusieurs selon les spécificités du groupe en question. »
- promotion (ex. notamment RTS : 2 compilations/an)

Depuis 10 ans, création de la structure Swiss Music Export : structure nationale avec d'autres financements pour aider les artistes à s'exporter et les présenter sur des plateformes professionnelles (ex. Eurosonic, Transmusicales ou Reeperbahn)

2.1.2. PETZI

Naissance : novembre 1996³

Initiateurs :

Six clubs fondateurs

- Le Bikini Test, à La Chaux-de-fonds
- Le Caveau, à Delémont
- La Dolce Vita, à Lausanne
- Ebullition, à Bulle
- Fri-Son, à Fribourg
- Le RKC, à Vevey

Fonctionnement :

- Trois comités fonctionnant bénévolement
 - un comité romand
 - un comité suisse allemand
 - un comité national
- Des bureaux constitués de salariés rémunérés (4 temps partiels⁴)

Composition :

151 membres⁵ = 91 clubs + 60 festivals (dont une trentaine dans le canton de Vaud)

Buts principaux :

- fédérer en Suisse les clubs et festivals œuvrant dans un but culturel et non lucratif, grâce à des échanges et rencontres
- lobbying et consulting⁶
- services
 - billetterie
 - agenda
 - rabais Suisa et boules quiès
 - formations et conférences thématiques
 - soutien actif aux clubs en difficulté par des pétitions, des informations aux médias, un soutien logistique et des conseils pratiques

1 « C'est la totale méconnaissance du milieu culturel et politique pour les problématiques des musiques actuelles qui a présidé à la fondation de la FCMA en 1997 », relève Marc Ridet. De plus, les aides étaient éparpillées.

2 Fabien Boissieux, président du comité romand de l'association PETZI, explique que les lieux reçoivent énormément de démos. « Ce n'est pas une question de volonté mais de temps ! Ils n'ont pas les ressources pour écouter tout le monde ! »

3 Plusieurs clubs (s'étant mobilisés durant le Leysin Alpes Festival de 1996) ont réalisé, à cette occasion, leur intérêt à collaborer en échangeant des informations et en envisageant une politique commune en matière de gestion culturelle. De ce constat est née l'association PETZI.

4 2 coordinateurs, 1 responsable de la billetterie, 1 personne pour la compatibilité.

5 Avec des réalités et fonctionnements très différents d'un lieu à l'autre.

6 Notamment, rester attentif à la situation légale et aux lois spécifiques concernant la gestion des lieux de culture musicale en Suisse.

2.2. Définition des musiques actuelles

Claude Farine rappelle que les musiques actuelles comprennent : les musiques allant de la chanson au rock en passant par la pop, le rap ou le hip-hop. Sont également incluses la world music (y compris le ska ou le reggae), ainsi que l'électro.

On les oppose en général aux musiques classiques ou populaires, traditionnelles.

A noter que le jazz fait partie des musiques actuelles, « à plus forte raison aujourd'hui du fait des relations transversales entre les musiques », précise Claude Farine.

2.3. Le passé : un rapide historique des musiques actuelles dans le canton de Vaud

Années 50 :

- Gilles a déjà écumé les scènes, fondé son cabaret et écrit pour les autres également
- Les Faux Frères se forment en 1959 puis connaîtront une longue carrière

Années 60 :

- Les Aiglons (*Carrefour*, 1961)
- Claude Nobs crée le Montreux Jazz festival (1967)
- Michel Bühler (*La Garrigue*, 1969)

Années 70 :

- Pyranha (*Soleil*, 1972)
- Patrick Juvet (*Je vais me marier*, Eurovision 1973)
- Premier Folk Festival à Nyon, ancêtre de Paléo (1976)

Années 80 :

- la Dolce Vita est créée en 1985 (ainsi que le MAD), suite à Lôzane Bouge en 80-81
- les Young Gods tournent une vidéo à l'Usine, à Genève, en 1987

Années 90 :

- Âge d'or de Sens Unik (*Laisse-toi aller*, 1994)
- Shakedown, formé en 1999, cartonne en 2002 avec *At night* (allant jusqu'à se produire en concert à Top of the pops, sur la BBC)

En chiffres, les musiques actuelles représentaient en 2011 dans le canton :

| | |
|---|--|
| 550 salariés | 10'000 bénévoles |
| 1200 groupes suisses programmés | 1000 groupes internationaux programmés |
| 3,2 millions de subventions (communales et cantonale) | 65 millions de budget annuel |
| 1 million de spectateurs | |

NB. Hors canton de Vaud :

- 1977 : création des Caves du Manoir, à Martigny
- 1980 : création de la Rote Fabrik, à Zurich
- 1983 : création de Fri-Son, à Fribourg
- 1985 : création de l'Usine, à Genève

2.4. Un cas d'école impossible à reproduire : la Dolce Vita

Questionné sur la naissance de la Dolce Vita, Marc Ridet rappelle que la situation n'était pas du tout la même que celle qui prévaut actuellement. « Il n'y avait rien. Par exemple, dans les années 60, les Aiglons devaient aller à Paris s'ils voulaient jouer ! Au début des années 80, nous organisons des concerts dans les centres de loisirs. »

A la Dolce Vita, issue du mouvement Lôzane Bouge, la programmation se faisait différemment : « Nous travaillions avec un ou deux lieux en Europe. Nous avions notre réseau qui nous permettait de booker des artistes en direct, sans passer par des agents. C'est incomparable avec la concurrence et la concentration de lieux actuels ! »

Le public n'était pas le même non plus : « Nous ne diffusions pas de programme. Les gens venaient voir des concerts, quoi qu'il y ait, et même depuis Lyon ou Besançon. »

2.5. Les conséquences de la « prolifération » : émulation, tissu économique et renommée internationale

Marc Ridet constate que les festivals, notamment, ont permis au canton de s'ouvrir aux musiques actuelles. Au point d'une grande « prolifération » : « après Zurich, c'est sûrement la région avec la plus grande concentration de clubs et d'agences. » Le fait de pouvoir voir des groupes en live plutôt qu'à la télévision et devant quelques

centaines de personnes plutôt que dans des stades a fait germer des envies :

→ « Les jeunes se disaient : « Moi aussi je peux le faire, pour moi aussi, c'est possible ! »

→ « Ce qui a généré un apprentissage par mimétisme. »

Cette concentration de structures et de musiciens « crée un tissu économique qui génère des emplois. Plus il y a de musiciens, plus il y a de gens qui travaillent autour, rappelle Marc Ridet. Un groupe qui commence à bien marcher est comparable à une petite PME : il occupe des studios, il fait jouer des musiciens et travailler des techniciens. Comme les festivals. Il est important d'être conscient de cela. »

Tous ces éléments, ainsi que la qualité des musiciens du cru, ont contribué à construire à l'étranger l'image d'une scène de qualité. « En décembre 2012, à un festival aussi prescripteur que les Transmusicales, à Rennes, nous avons 6 artistes suisses programmés, précise Marc Ridet. De même, l'Eurosonic en programme chaque année au moins 3 ou 4. Nous avons d'excellents groupes et une très bonne réputation. Et les gens le disent de plus en plus. Notamment dans des pays comme l'Allemagne ou la France, qui sont les deux grands marchés où les artistes doivent a priori s'exporter. En Angleterre, c'est plus rare, même si Mama Rosin en particulier y a bénéficié d'une bonne couverture médiatique. A noter qu'il est plus aisé de s'exporter pour les groupes qui chantent en anglais – à quelques exceptions près, comme La Gale, ou Sens Unik à une certaine époque. »

2.6. Le présent : modification du marché du disque et ses corollaires

Fabien Boissieux, président du comité romand de PETZI, constate que les membres de cette association faitière connaissent des réalités et des fonctionnements très différents d'un lieu à l'autre. Cependant, certains états de faits touchent tout le monde :

- la chute du marché du disque, avec pour corollaire davantage de tournées et des cachets d'artistes plus élevés
 - la complexification du marché, qui demande encore plus de savoir-faire de la part des programmeurs
 - l'alourdissement du travail administratif, un suivi qualifié par Alexandre De Charrière, administrateur du Romandie à Lausanne, de « démentiel et exigeant des ressources importantes au niveau du temps consacré, même pour les petits clubs » (ex. impôt à la source pour les groupes étrangers ; assurances sociales pour les artistes)
- « Il est de plus en plus exigeant de gérer un lieu et la professionnalisation est de plus en plus nécessaire », martèle Fabien Boissieux.

Fabien Boissieux se défend de vouloir la mort du bénévolat : « Cet aspect reste vital. Mais l'évolution vers le salariat tend à assurer la pérennité des lieux. Et est la première forme de reconnaissance de la part des autorités politiques »

2.7. Le futur : la question des financements et de la précarité

Selon Marc Ridet, la situation s'est passablement améliorée : « Il y a beaucoup d'artistes avec de nombreux lieux pour démarrer. Dans les clubs, les gens ne sont pas mal payés – même si tout le monde ne sera pas d'accord avec cette affirmation. »

Effectivement, Alexandre De Charrière relève plusieurs aspects de la précarité :

- le salaire des permanents des clubs
- le salaire des artistes
- le financement des clubs eux-mêmes

« Si les clubs ne sont pas mieux soutenus par les autorités, ils risquent de devoir fermer. Il suffit parfois d'une seule édition déficitaire pour que même des festivals historiques boivent la tasse. »

Fabien Boissieux constate que selon certains, ces fermetures sont logiques si l'on se réfère à la loi du marché. Il relève toutefois cinq fonctions primordiales des clubs, qui pourraient être des arguments en faveur de soutiens publics supplémentaires :

- une fonction culturelle (« c'est la première et la plus évidente »)
 - une fonction sociale⁷ (de lieu de rencontre artistes-public-staff)
 - une fonction formatrice
 - pour les bénévoles (certains d'entre eux deviennent ensuite des professionnels)
« Un certificat de bénévolat a été mis en place, que le staff peut ensuite faire valoir dans le monde professionnel »
 - pour les stagiaires
« Des collaborations avec les Hautes écoles ont été mises en place »
 - une fonction attractive
- « Ces lieux, qui ont généré 1 million de spectateurs dans le canton en 2011, sont une vitrine culturelle, une plus-value pour une ville. »
- une fonction économique

Fabien Boissieux rappelle les 65 millions de budget des clubs et festivals en 2011. « Certes, les gros festivals que sont Paléo et le Montreux Jazz génèrent le gros de cette somme. Mais même en retranchant leur apport, il s'agit quand même de 17 millions. Ce sont des retombées pour l'économie locale – hôtellerie, transports, fournisseurs de nourriture, etc. »

⁷ Géraldine Savary, présidente de la Fondation romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles (FCMA) insistera également sur cette fonction : « Une identité se crée entre les lieux qui accueillent la musique et la ville. Un lien d'affection, qui se transmet entre parents et enfants. C'est très important pour les liens au sein d'une collectivité, entre les populations. »

Marc Ridet voit la précarité au moment où un artiste doit quitter son travail alimentaire pour devenir professionnel de la musique qui pose problème. En effet, il n'a pas de revenus suffisants à cette étape de sa carrière.

Le directeur de la FCMA concède ne pas avoir de solution toute faite. Mais insiste sur plusieurs points : « Il faut encourager les artistes, que les lieux paient l'AVS sur les cachets des artistes, voire leur LPP, que des incitations soient mises en place pour créer de petites structures d'accompagnement des artistes (ex. structures PME défiscalisées / création d'association d'artistes), que l'artiste ait des facilités pour s'exporter, car la région est trop petite pour qu'ils puissent vivre en se produisant en Suisse uniquement. »

→ Marc Ridet, tirant un parallèle avec le cinéma où ce sont les films qui sont aidés et non un réalisateur, propose de prendre davantage en compte les structures qui entourent les artistes plutôt que les aides directes à ces derniers.

« Une autre piste qui semble n'avoir jamais été explorée, relève Claude Farine : la question de savoir si à un moment donné du développement d'un groupe, une institution comme l'EJMA pourrait intervenir d'une manière ou d'une autre. En effet, j'ai souvent entendu Marc Ridet dire : « ils ne sont pas encore mûrs ».



Claude Farine (modérateur) et Marc Ridet (directeur de la FCMA)

2.8 SYNTHÈSE

Le canton de Vaud a ses spécificités : les deux gros festivals que sont Paléo et le Montreux Jazz Festival ont généré une forte émulation sur le milieu des musiques actuelles. De par son histoire, l'offre du canton est donc très variée (festivals, clubs) et les musiciens, nombreux.

Les conséquences sont les suivantes :

- une **concentration d'acteurs des musiques actuelles** très élevée, sans doute la plus forte après Zurich,
- une **grande reconnaissance** à l'étranger de la scène musicale romande (et plus largement suisse),
- la **nécessité d'une professionnalisation** des différents acteurs dans un environnement concurrentiel.

Les musiques actuelles génèrent des **retombées économiques et touristiques** pour le canton (en 2011, 65 millions de budget pour les clubs et festivals, 1 million de spectateurs).

Cette fonction économique des clubs – ainsi que les quatre autres fonctions (culturelle, sociale, formatrice et promotionnelle) – peuvent **être des arguments en faveur de soutiens publics supplémentaires.**

QUESTIONNEMENTS SOULEVÉS :

- Comment aider un artiste dans le moment de transition où il quitte son activité économique alimentaire pour se consacrer entièrement à la musique ?
- Comment rendre cette étape moins précaire ?
- Comment améliorer la situation de clubs qui, eux aussi, sont parfois confrontés à la précarité ?

3^E PARTIE : POLITIQUES CULTURELLES MENÉES SUR LE PLAN COMMUNAL ET CANTONAL



INTERVENANTS

Stefano Stoll, délégué à la culture de Vevey

Yann Riou, adjoint du chef du Service de la culture à Lausanne

Nicolas Gyger, adjoint de la cheffe du Service des affaires culturelles
du canton de Vaud

Claude Farine, modérateur

3. POLITIQUES CULTURELLES MENÉES SUR LE PLAN COMMUNAL ET CANTONAL

- 3.1 Points convergents entre Vevey, Lausanne et Vaud : répartition des aides et prise en considération croissante des musiques actuelles
- 3.2 Spécificités de l'intervention cantonale : subsidiarité et artistes professionnels
- 3.3 Soutiens directs et réactifs VS long terme ou soutiens indirects : la volonté d'interroger les modèles
- 3.4 Quelques exemples de lieux et manifestations soutenus
- 3.5 Sommes allouées aux musiques actuelles
- 3.6 Future loi sur la culture : pistes de partenariats financiers et craintes
- 3.7 Synthèse



Yann Riou (adjoint du chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne),
Stefano Stoll (délégué à la culture de Vevey)

Les trois représentants des pouvoirs publics, Stefano Stoll, délégué à la culture à Vevey, Yann Riou, adjoint du chef du Service de la culture à Lausanne, et Nicolas Gyger, adjoint de la cheffe du Service des affaires culturelles du canton de Vaud, présentent les lignes de politique culturelle suivies respectivement dans leurs communes ou au Canton.

3.1. Points convergents entre Vevey, Lausanne et Vaud : répartition des aides et prise en considération croissante des musiques actuelles

Les aides sont réparties sur 3 niveaux :

- Aides à la formation

C'est surtout l'affaire du Canton, qui soutient la formation non professionnelle (en milieu scolaire notamment) et professionnelles (HEMU, CAS déjà mentionné, ou encore CFC pour les techniciens à la Manufacture, mis en place par Artos).

Nicolas Gyger : « C'est l'étape de constitution de la caisse à outils ». « Dans les musiques actuelles, la non-maîtrise d'un instrument peut aussi faire partie d'une démarche artistique, affirme Yann Riou. C'est assez dire que la formation ne doit pas seulement passer par l'apprentissage technique. La solution des master classes proposées à l'EJMA par des artistes se produisant à Lausanne me semble une bonne manière d'aider au développement d'artistes locaux en les faisant se confronter à des parcours de carrières qui peuvent s'avérer très instructifs. »

- Aides à la création

Elles vont de la mise à disposition d'équipements ou de locaux de répétition à des conseils en passant par des fonds pour la mise sur pied d'un spectacle. « Il y aurait ici davantage à apporter, estime Yann Riou. Pourquoi pas d'autres modèles que le simple soutien à la production discographique, comme des contrats de confiance sur un moyen terme (3, 4 ou 5 ans), comme on le fait pour le théâtre ? Pour permettre à un artiste d'être un peu moins sous pression quand il a besoin de passer un cap. Ou pourquoi pas la mise sur pied d'un centre de création pour accueillir des artistes dans le cadre de résidences de composition encadrées par des professionnels du secteur (directeurs de label, managers, etc.) ? »

- Aides à la diffusion

Les communes peuvent aider à la communication via l'affichage. « Visibilité et recettes sont liées », rappelle Stefano Stoll.

Pour les lieux subventionnés, des contreparties sont demandées par les autorités politiques, notamment, dans le cas de Vevey : « révéler des groupes régionaux, favoriser la création ou fédérer les forces ».

La complémentarité prime tant au niveau communal que cantonal, tout comme la faisabilité du projet, la qualité artistique ou le potentiel de développement.

« Et nous privilégions des événements se démarquant d'autres (comme par exemple le festival Heartland) », précise Stefano Stoll.

Nicolas Gyger rappelle que « la FCMA a été fondée pour venir en appui aux artistes. Elle balise tout un champ que nous ne pourrions pas couvrir, nous, Service culturel, à savoir la formation, le coaching, etc. »

Les pouvoirs publics affirment leur intérêt pour les musiques actuelles, qui se manifeste par deux éléments objectifs :

- Les musiques actuelles sont passées des budgets « jeunesse » aux budgets « culture ». Cela a pour conséquence que les sommes de subventionnement en jeu sont plus importantes et que les musiques actuelles deviennent des interlocuteurs de même niveau que des institutions de poids comme l'opéra ou le théâtre. Elles sont soumises aux mêmes grands axes de politique culturelle⁸. Dans cet héritage mixte Jeunesse-Culture, Stefano Stoll voit l'opportunité d'un co-financement : « Culture, Jeunesse et peut-être d'autres dicastères pourraient participer aux subventions. On l'a vu, les clubs résolvent plus de problèmes qu'ils n'en posent. Ils permettent d'améliorer la qualité de vie d'une ville. Les enjeux ne sont pas seulement culturels, mais aussi sociaux. »

- Les montants alloués ont souvent doublé ces dix dernières années, même s'ils restent anecdotiques par rapport aux sommes distribuées par exemple à l'opéra.

8 Même si le RKC de Vevey a été transféré au Service culturel 1 an avant que les lignes directrices de la politique culturelle veveysanne ne soient émises.

« Il existe une volonté des pouvoirs publics de prendre en compte les musiques actuelles », selon Nicolas Gyger. « Mais nous avons encore des efforts à faire, car nous n'apportons pas le même soutien aux musiques actuelles qu'aux grandes structures relevant de ce que l'on pourrait appeler la « culture légitime ». Et ce, même si Lausanne a fait un choix politique fort en créant les Docks, une grande institution dédiée aux musiques actuelles », affirme Yann Riou. Qui rappelle toutefois que ce sont deux économies différentes : « Sans subvention, pas d'opéra ! De même, il est impossible de faire vivre un orchestre comme l'Orchestre de chambre de Lausanne sans sortir 45 salaires mensuels. Pour les musiques actuelles, il reste sans doute un modèle à inventer, car on est au croisement entre le monde associatif, le monde artistique et le monde de l'entreprise. » « Les modèles économiques sont différents selon les domaines. Ce serait une erreur de penser que l'on peut prendre à l'un pour donner à l'autre », précise Nicolas Gyger.

3.2. Spécificités de l'intervention cantonale : subsidiarité et artistes professionnels

Les manifestations gratuites ou reversant leurs bénéfices à des œuvres caritatives échappent au financement cantonal. Sauf exceptions, comme le Festival de la Cité⁹.

Le Canton intervient de manière subsidiaire : « Le principe est qu'il revient d'abord aux villes de soutenir les projets culturels », explique Nicolas Gyger.

« Les communes épaulent les artistes émergents. Le Canton ne vient que plus tard, quand l'artiste est plus confirmé. » précisera ultérieurement Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat - cheffe du DFJC. « Au niveau cantonal, une commission d'experts connaissant extrêmement bien la scène examine et préavise les demandes, détaille Nicolas Gyger. Le Service culturel du canton de Vaud ne peut disposer de compétences dans tous les domaines, surtout dans celui des musiques actuelles, où les modes et les réseaux formels et informels changent très vite. Le marché est très mobile. »

Jean-Marc Voisard, délégué aux affaires culturelles de la République et canton du Jura, s'interroge sur les possibilités de mettre l'accent sur les groupes qui veulent passer « la vitesse supérieure. Mais comment cerner ceux qui ont un potentiel international ? On ne sait pas de qui on parle et de quoi on parle ! Y a-t-il des proportions ? »

9 Le Festival de la Cité est une exception historique. Festival de création des arts de la scène avant tout, il est devenu une manifestation phare du canton.

« Ils ne sont pas légion, répond Nicolas Gyger. On n'est jamais sûrs que ça fonctionnera, on est dans un marché ! Les médias peuvent jouer un rôle important, lorsqu'ils ont décidé de soutenir un artiste. Mais ce sont des éléments – tout comme le talent ou le réseau d'un artiste – sur lesquels nous n'avons pas prise. »

« C'est aussi une question de moyens, renchérit Yann Riou. Si on décidait de placer beaucoup d'argent sur certains artistes, on aurait peut-être des résultats. Je ne comprends pas pourquoi des artistes comme ceux issus de l'écurie Two Gentlemen – Fauve ou Honey for Petzi par exemple – ne font pas un tabac en France ! »

3.3 Soutiens directs et réactifs VS long terme ou soutiens indirects : la volonté d'interroger les modèles

Stefano Stoll insiste sur la force de Vevey en tant que petite ville : « Nous sommes proches des musiciens et des structures. Nous pouvons donc octroyer de l'argent en bilatéral de manière rapide et réactive, en court-circuitant les commissions d'experts et en allant à l'essentiel. »

« On peut aider ponctuellement. Mais une carrière se construit sur le long terme et non sur une tournée. C'est là que les outils nous manquent », souligne Yann Riou. Comme Marc Ridet précédemment, il évoque la possibilité d'octroyer une aide aux structures qui encadrent les artistes, avec un bémol : « Il est encore mal aisé d'allouer, dans le domaine culturel, des subventions à une société qui, potentiellement, peut dégager des bénéfices. » « Pour les pouvoirs publics, il est facile de soutenir des structures associatives. Mais plus compliqué de subventionner une entreprise privée, concède Nicolas Gyger. Si elles sont constituées de manière commerciale, nous avons un souci avec nos bases légales. Mais ce n'est pas incontournable. » « Est-ce vraiment notre rôle d'administrations publiques ? » interroge Stefano Stoll.

L'exemple de l'Usine PTR, à Genève, relayé par Sébastien Olesen : « La Ville de Genève nous attribue une subvention, à l'intérieur de laquelle une enveloppe de 30'000.- à 50'000.- doit être reversée par nos soins à des groupes. La Ville charge la salle de distribuer aux artistes car nous connaissons le milieu. »

3.4. Quelques exemples de lieux et manifestations soutenus ¹⁰

| Lieux | Vevey | Lausanne | Canton de Vaud |
|------------------------------------|--------------|-----------------|-----------------------|
| RKC | + | | + ¹¹ |
| Espace Guinguette Live in Vevey | + | | + |
| Bout du monde | + | | |
| Le Local | + | | |
| Les Docks | | + | + |
| Le Romandie | | + | |
| Chorus | | + | + |
| La cave du Bleu Léopard | | + ¹² | |
| Le Bourg | | + | + ¹³ |

| Festivals | Vevey | Lausanne | Canton de Vaud |
|----------------------------|--------------|-----------------|-----------------------|
| Nox Orae | + | | |
| Heartland | + | | + |
| Animai | + | | |
| Festivalocal | + | | |
| Festival AFM | + | | |
| Festival de la Valsainte | + | | |
| Festival Parcelle 87 | + | | |
| Metropop | | + | + |
| For Noise | | + | + |
| Inferno festival | | + | + |
| Electrosanne | | + | + |
| Impetus | | + | + |
| Label Suisse | | + | + |
| Jazz Onze+ | | + | + |
| Rue du Nord | | + | + |
| N/O/D/E Festival | | + | + |
| Régional Rock | | + | |
| LUFF | | + | + |
| Le Chant des Beaux Humains | | + | |

¹⁰ Avertissement : liste non-exhaustive.

¹¹ Ponctuellement pour des événements spéciaux.

¹² Pour les groupes qui s'y produisent comme première scène.

¹³ Soutien de 5000.-, octroyé uniquement pour les vernissages des groupes vaudois.

3.5. Sommes allouées aux musiques actuelles¹⁴

| | 2005 | 2007 | 2011 |
|-----------------------|--|--|--|
| Vevey | 116'000.- ¹⁵ soit 26% du budget musique | | 229'000.- ¹⁶ soit 38% du budget musique |
| Lausanne | 738'869.- soit 5,7% du budget musique | | 1'657'905.- ¹⁷ soit 11,2% du budget musique |
| Canton de Vaud | | 340'000.- soit 5,1% du budget musique de 6,7 millions | 450'000.- soit 4,7% du budget musique de 9,6 millions |

14 Avertissement : la nature des imputations budgétaires peut varier selon les villes et le Canton.

15 Dont 90'000.- pour le RKC.

16 229'000.- répartis ainsi : 160'000.- pour les clubs (RKC + Live in Vevey), 32'000.- pour les festivals et 37'000.- pour les artistes. En comparaison, 230'000.- ont été alloués au Conservatoire et 142'000.- aux autres musiques. Le théâtre n'est pas pris en compte.

17 Sur les près de 15 millions du budget musique 2011, environ 7 millions sont alloués à l'Opéra et environ 5 millions à l'Orchestre de chambre de Lausanne, soit 13 millions pour ces deux institutions.

3.6. Future loi sur la culture : pistes de partenariats financiers et craintes

« La loi en refonte va proposer des mécanismes financiers pour améliorer la coordination des aides entre villes et Canton », promet Nicolas Gyger. « Dans ce projet de loi, nous présentons des paliers de partenariats financiers différents en fonction du rayonnement d'un lieu ou d'une manifestation culturelle – suprarégional, cantonal, supracantonal... L'idée est de disposer de paramètres de financement cohérents, pour que les gens s'y retrouvent », détaille Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelles du canton de Vaud.

Les clubs situés ailleurs qu'à Lausanne craignent d'être défavorisés au profit de la capitale vaudoise. L'inquiétude s'imisce entre les lignes de la question de Tom Guex, administrateur de l'Amalgame à Yverdon, qui demande si son club sera un « établissement périphérique ». « Il n'y a pas de droit automatique à la subvention, rappelle Nicolas Gyger. L'activité musicale dans ce canton est pléthorique, nous ne pouvons soutenir tout le monde. Mais si un projet est fédérateur et a un intérêt régional et qu'un effort est consenti par des villes centres ou des communes autour de ce projet, la nouvelle loi permettra de pouvoir s'asseoir et de réfléchir sur quel financement apporter conjointement entre Canton et communes. Cela ouvrira un certain nombre de portes. »

Les réflexions à venir devront aborder différentes pistes. « Les autres salles sont-elles concurrentes ou partenaires ? Qui pour définir les missions respectives ? » avance par exemple Stefano Stoll. « La notion de territoire est certainement à redéfinir, affirme Nicolas Gyger. Il faudra jouer la mutualisation. Mettre en commun les ressources cantonales sur un plan romand a du sens : aujourd'hui par exemple, on peut être artiste à Genève, habiter dans le canton de Vaud et se produire aussi en France voisine. »



Claude Farine (modérateur) et Nicolas Gyger (adjoint de la cheffe du Service des affaires culturelles du canton de Vaud)

3.7. SYNTHÈSE

Les aides interviennent à différents niveaux (formation, création, diffusion), aussi bien de la part des communes que du Canton. L'entrée en matière de ce dernier est toutefois soumise à certaines conditions (subsidiarité par rapport aux communes, et seulement pour des artistes confirmés).

Les subventions publiques allouées aux musiques actuelles ont passablement augmenté ces dernières années, mais **restent très faibles** en regard des sommes octroyées aux autres formes de musique classique (opéra, orchestres...)

Les pouvoirs publics souhaitent mieux coordonner leurs actions pour davantage cibler les besoins. Cette préoccupation sera prise en compte dans la future loi cantonale vaudoise sur la culture. Au niveau romand, une volonté de mutualisation est affirmée par le Canton.

QUESTIONNEMENTS SOULEVÉS :

- Des contrats de confiance ou des conventions de soutien ?
Avec qui ?
- Un centre de création accueillant des artistes pour des résidences de composition ?
- Une subvention « indirecte » ? (c'est-à-dire donnée à un club responsable de redistribuer aux artistes, comme Genève le fait avec l'Usine PTR)
- Des cofinancements entre différents dicastères (Jeunesse, Culture, Social, Economie et Tourisme) ?
- Une concentration de moyens sur certains artistes ou un soutien large à un grand nombre d'acteurs ?
- Des subventions également pour les structures à but lucratif entourant les artistes ?
- Une clarification des politiques de soutien s'impose : qui paie quoi, à qui, et quand ?

4^E PARTIE : LES CLUBS ET LES FESTIVALS



INTERVENANTS

Joachim Piguet, membre du comité Les Prisons à Moudon

Maude Paley, programmatrice RKC à Vevey

Laurence Vinclair, programmatrice Les Docks à Lausanne

François Moreillon, membre du Conseil de Fondation Les Docks à Lausanne

Julien Gross, responsable communication et nouveaux médias Paléo Festival à Nyon

Olivier Meylan, président For Noise Festival à Pully

Claude Farine, modérateur

4. LES CLUBS ET LES FESTIVALS

4.1 Rapide présentation de trois clubs

4.2 Rapide présentation de deux festivals

4.3 Les limites du bénévolat

4.4 Le cas particulier des groupes locaux

4.5 Les subventions

4.6 La périphérie VS le centre : concurrence et/ou collaboration

4.7 Synthèse



Laurence Vinclair (programmatrice Les Docks, Lausanne) et Stéphanie Arboit (journaliste à 24 heures)

4.1. Rapide présentation de trois clubs

| | LES PRISONS, MOUDON | LE ROCKING CHAIR, VEVEY | LES DOCKS, LAUSANNE |
|---|---|---|---|
| Année de naissance | Années 80 puis renaissance en 2004 | 1992 | 2005 |
| Capacité | 200 personnes | 650 personnes | 1000 personnes |
| Budget annuel | 70'000.- | 550'000.- ¹⁸ | 2,6 millions ¹⁹ |
| Nbre concerts / an | 20-30 | 45 (40-60 ouvertures) | 50-70 ²⁰ |
| Composition | comité associatif, 100% bénévole | comité associatif mais gestion professionnalisée 7 employés pour 210% ²¹ 7% de bénévolat | gestion professionnalisée et conseil de fondation 4 employés pour 360%, staff: 40 bénévoles + 40 salariés |
| Conv. avec la Ville²² | non ²³ | oui avec missions définies | non mais missions définies via 2 préavis |
| Aides de la Ville | 0.- ²⁴ mais garantie déficit ²⁵ ou services ²⁶ | 130'000.- cash + 40'000.- locaux et charges ²⁷ | 680'000.- ²⁸ + 253'000.- loyer |
| Aides du Canton | 2000.- ²⁹ | 0.- ³⁰ | 30'000.- ³¹ |
| Total soutien public | 2000.- | 230'000.- ³² | 963'000.- |
| Loterie romande | 0.- ³³ | 30'000.- ³⁴ | 90'000.- ³⁵ |

18 « Cette année, la situation financière s'est enfin assainie, relève Maude Paley, programmatrice du RKC. Entre autres grâce à une diminution des soirées annuelles, à la confiance de la Ville et au soutien d'entités communales et intercommunales (collaboration avec le Service Jeunesse et apport financier du Fonds culturel Riviera). »

19 50% pour l'artistique, 50% pour la billetterie. « Les concerts s'autogèrent », affirme Laurence Vinclair, programmatrice des Docks.

20 A titre de comparaison, Le Bourg présente 150 spectacles/an dont 120 concerts, a précisé Sébastien Dubugnon, gérant.

21 Poste le plus important : 45%.

22 Le cas particulier de la Ville de Nyon : L'Usine à Gaz, à la fois théâtre et lieu de concerts, voit sa convention de 4 ans se terminer. La nouvelle, qui sera signée pour 5 ans, est tripartite : elle intègre le lieu, la Ville mais également le district de Nyon, la région. « Nous associons un nouvel acteur politique, c'est un stimulus non négligeable », affirme Pierre-Yves Schmidt, directeur et programmateur. Le lieu touche 380'000.- de la Ville et 50'000.- de la région. « Cette dernière subvention devrait augmenter ces prochaines années », affirme Olivier Mayor, municipal de la culture à Nyon.

23 Si Moudon ne soutient pas son unique salle de concerts des musiques actuelles, Lausanne, au contraire, est allée aux devants d'endroits qui ne lui avaient rien demandé, comme Le Bourg. Après 90'000.- octroyés au début de l'aventure pour les travaux de mise en route, ce lieu a fonctionné 4 ans sans subvention. Désormais, il touche 100'000.- annuels.

24 Par le passé, Les Prisons ont touché entre 400.- et 2'500.-/saison, principalement pour organiser les Fêtes de la musique.

25 3'900.- demandés en 2012, décision encore en suspens à l'heure de l'impression de ce document.

26 Telle la gratuité des sacs poubelle (environ 10.-/soirée). Par contre, les charges et le loyer sont payés par Les Prisons, « mais c'est un montant raisonnable », selon Joachim Piguët.

27 Annuellement environ 36'000.- de loyer et 4'000.- de charges et entretien.

28 A titre de comparaison, 135'000.- sont octroyés au Romandie, sans compter l'aide au loyer, précise Alexandre De Charrière, administrateur.

29 « Là, le Canton (au nom de la diversité culturelle) vient jouer le rôle de la Commune, estime Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat - cheffe du DFJC. A l'avenir, il faudra trouver une meilleure répartition des forces. »

30 Sauf événements spéciaux. Comme cette année, 8'000.- reçus pour les 20 ans du club.

31 Depuis 2010.

32 Les 170'000.- de Vevey + environ 60'000.- de provenances diverses (autres communes et fonds intercommunal).

33 L'association faitière qui gère le bâtiment des Prisons a reçu une fois 25'000.- en 2005 et 30'000.- en 2011 de la Loterie romande pour de l'achat d'équipement.

34 Demandes ponctuelles.

35 Variable d'une année sur l'autre.

4.2. Rapide présentation de deux festivals

| | FOR NOISE, PULLY | PALÉO, NYON |
|-----------------------------|---|---|
| Année de naissance | 1997 ³⁶ | 1976 ³⁷ |
| Capacité | 8000 personnes sur 3 soirs ³⁸ | 230'000 sur 6 jours (environ 38'000 personnes/jour) |
| Budget | 800'000.- ³⁹ dont 35% (280'000.-) pour l'artistique | 23,5 millions |
| Jours | 3 | 6 |
| Composition | 150 bénévoles pendant le festival Pas de salariés mais des mandats = environ 1 plein temps ⁴⁰ | 4565 bénévoles ⁴¹ 55 salariés à l'année dont 43 plein temps |
| Conv. avec la Ville | Non | Non |
| Aides de la Ville | 20'000.- de Pully 10'000.- de Lausanne 5'000.- de couverture déficit | 0.- |
| Aides du Canton | 10'000.- | 0.- |
| Total soutien public | 95'000.- ⁴² (dont 50'000.- de la Loterie romande) | 0.- |

³⁶ Première édition (en collaboration avec la Dolce Vita) pour les 5 ans du club l'Abraxas (fermé en 2003 pour des problèmes de « nuisances sonores »). « En Suisse, on apprécie la musique, mais on aime bien le silence aussi », constate ironiquement Olivier Meylan, président du For Noise à Pully.

³⁷ First Folk Festival, devenu Paléo en 1983.

³⁸ « Nous visons l'excellence, la rareté et non de nous agrandir », affirme Olivier Meylan.

³⁹ Précision : quatre ans dans les chiffres noirs, sauf petite perte en 2012.

⁴⁰ Rien n'est dû aux indépendants mandatés. Les salaires peuvent être amputés si le festival est déficitaire.

⁴¹ Dont environ 200 membres de l'association qui travaillent tous comme bénévoles durant le festival. « Les compétences viennent aussi de personnes qui collaborent à l'année dans les clubs et vice-versa », constate Julien Gross.

⁴² Soit 12% du budget total, « ce qui n'est pas énorme en comparaison du risque, donc nous allons essayer d'augmenter ce chiffre », précise Olivier Meylan.

4.3. Les limites du bénévolat

Aux Prisons, à Moudon, les bénévoles sont extrêmement sollicités. « Le président de l'association ne peut pas pratiquer son activité propre à 100%, car sa charge de bénévolat pour la salle est trop importante, relate Joachim Piguet, du comité. Le milieu des musiques actuelles se professionnalise. Presque tous les groupes sont représentés par des spécialistes. De même, remplir les dossiers de demandes de subventions est chronophage.

→ Le problème récurrent : les bénévoles s'essoufflent.

→ Au bout d'un moment, ils arrêtent.

→ Nous avons dû diminuer le nombre de soirées annuelles. »

La professionnalisation déjà évoquée se ressent aussi dans le profil des salariés des bureaux des salles : « Au RKC, le système est associatif. Mais ce sont des professionnels issus des Hautes écoles qui s'occupent de la gestion », précise Maude Paley. De même, aux Docks, « sur les 4 salariés, l'une vient de l'Université et se charge de la communication, l'autre vient de l'École d'Études Sociales et Pédagogiques. »

L'essoufflement de l'associatif a des incidences sur la stabilité des salles. « On voit bien les difficultés, dans les clubs, de transmettre le bagage à une nouvelle équipe », constate Christian Figuera, directeur de Two Gentlemen à Lausanne.

4.4. Le cas particulier des groupes locaux

Marc Ridet, directeur de la FCMA, relevait précédemment dans la journée que les groupes suisses se plaignent souvent de ne pas obtenir de réponses lorsqu'ils envoient leurs démos aux clubs.

A cette occasion, Fabien Boissieux, président du comité romand de l'association PETZI, avait parlé de sa vision : « Les petits clubs sont importants pour les groupes suisses. Selon moi, c'est à eux que revient le rôle de dénicheurs de talents, avec ensuite un travail de relais à faire par les structures plus grandes. »

Fabien Boissieux avait ainsi partagé les clubs en fonction de leur taille et importance :

- petits clubs : entre 200 et 300 personnes (ex. Les Prisons, à Moudon ; Le Bout du Monde, à Vevey ; La Parenthèse, à Nyon)
- clubs moyens (ex. Le RKC, à Vevey, 650 personnes)
- gros clubs (ex. Les Docks, à Lausanne, 1000 personnes)

Joachim Piguet des Prisons, a beau affirmer que son association « aime programmer des groupes suisses », ces derniers semblent poser problème tant à sa salle qu'à celles de plus grande taille. « Les groupes suisses n'attirent pas suffisamment de public. »

La question de la programmation est liée à celle du budget, avance-t-il : « Sans subvention de la Ville et avec seulement 2000.- du Canton, nous avons de gros problèmes prévisionnels sur une saison. Nous souhaiterions une base financière fixe, pourvue par les bailleurs de fond étatiques. »

« L'an dernier, nous avons programmé 75% d'artistes helvétiques, ce qui est énorme pour une salle de 650 personnes, souligne Maude Paley, du RKC. Notre stratégie est de les placer en première partie de groupes internationaux ou de les faire jouer lors de soirées « Tribute ». Si nous ne programmions que des groupes suisses, nous serions d'avance déficitaires.

→ Il est difficile d'assurer la mission de tremplin et de promotion assignée par les pouvoirs publics en sachant que nous allons perdre de l'argent.

→ Il existe un réel décalage entre la volonté politique et la réalité du terrain. »

Avec leur taille, les Docks sont également confrontés au problème. « Nous sommes une grosse entité au rayonnement international, très important, rappelle François Moreillon, membre du Conseil de Fondation Les Docks. Il est difficile d'attirer beaucoup de public pour les petits groupes, sans compter que les médias n'en font pas la promotion. » « Faire jouer des artistes suisses émergents dans une salle de 1000 personnes presque vide ne rend service ni aux groupes ni au club », appuie Laurence Vinclair, programmatrice des Docks.

Côté For Noise, Olivier Meylan estime traiter de la même façon groupes suisses et internationaux, à 2 particularités près :

- ils coûtent moins cher (pas de frais de transports et de tournées)
- ils sont choisis à un moment précis. « Quand nous programmons un groupe suisse, nous ne voyons pas cela comme un soutien. C'est parce qu'ils méritent de jouer dans notre festival : l'artiste sur son album qui se démarque, au moment où il apporte quelque chose à la musique régionale. Nous visons la rareté. Nous n'en proposons que 4 ou 5 sur 20. »

Quant à Paléo, « le festival vend surtout ses billets grâce aux têtes d'affiche. Nous pouvons donc prendre quelques risques sur la programmation suisse sur les 2 scènes périphériques (Club Tent et Détour). D'autre part, il nous tient à cœur de suivre quelques formations – comme La Gale, Mama Rosin ou Peter Kernel – sur l'évolution de leur carrière, explique Julien Gross, responsable communication et nouveaux médias de Paléo. Nous profitons également de la venue de nombreux professionnels étrangers pour mettre en avant les artistes locaux, par exemple au bar des pros avec les showcases de la FCMA. Ou au service de presse, avec les listening sessions de Two Gentlemen. Nous tentons aussi de promouvoir les groupes suisses auprès des journalistes étrangers, malgré le fait qu'ils veulent en général tous interviewer les mêmes têtes d'affiche. »

Derrière les bonnes intentions, Christian Fighera pointe une réalité financière: « Les grands festivals disent programmer 30-40% de groupes suisses. Mais quel est le pourcentage en cachet ? Peut-être 1% ? »

Le résultat d'un atelier mené à Nyon ⁴³ conclut: « La programmation des groupes suisses se fait à perte. En finançant les clubs pour cela, nous soutenons également la création musicale », souligne Pierre-Yves Schmidt, programmeur et directeur de l'Usine à Gaz de Nyon.

A noter enfin que les agents se heurtent également à certaines difficultés quand ils s'occupent d'artistes du cru: « Nos activités consistent à développer essentiellement des artistes nationaux. Mais comment le faire sur un si petit territoire que la Suisse romande ? interroge Christian Fighera. Commercialement, ce n'est pas viable. Il faut s'exporter. »

4.5. Les subventions

« Je ne suis pas contre les subventions, au contraire, j'ai d'ailleurs travaillé dans un club. Mais je m'interroge sur les missions à attribuer à chaque lieu. N'y a-t-il pas un paradoxe à subventionner des clubs, à but non lucratif mais qui pour des raisons évoquées plus tôt aujourd'hui (nécessité économique, publicité, etc...) sont actifs en partie sur les mêmes terrains que des lieux privés visant à dégager du bénéfice ? A la fois on fait du business et on se revendique d'une démarche méritant d'être subventionnée ! » constate Alexandre Edelmann, co-programmeur du Montreux Jazz Café au Montreux Jazz Festival.

Différentes réponses apportées :

- « Il est très difficile de faire la part du culturel et du commercial. Quels critères utiliser ? C'est un ensemble de choses qui laissent penser qu'on fait de la qualité. Et sans cet argent, nous ne serions plus là », constate Olivier Meylan.
- Yann Riou souligne que de nombreux secteurs industriels sont très largement subventionnés: les hôpitaux publics sont soutenus, malgré les intérêts financiers du domaine pharmaceutique.
- « Les subventions sont là pour aider et contribuer à la prise de risque. En général, les collectivités donnent peu et demandent beaucoup en échange, affirme Stefano Stoll. Les obligations liées à l'argent public encaissé coûtent souvent plus cher aux clubs que les sommes qu'ils reçoivent. »
- « Tout le monde – y compris le monde politique – a intérêt à rendre pérennes les institutions en les soutenant. Par opposition aux structures où l'on assiste en permanence à un tournus de responsables différents », constate Pierre-Yves Schmidt.

- « Un point central que je n'ai pas encore entendu: l'accès à la culture, martèle Alexandre De Charrière, administrateur du Romandie, à Lausanne. C'est aussi l'objectif d'une subvention que d'offrir des prix bas d'accès à des concerts dans une salle qui possède une identité propre. Par opposition aux salles commerciales, sans ligne de programmation bien précise, mais accueillant des groupes programmés entre autres par des agences, avec lesquelles ces salles se redistribuent les bénéfices. »
- « Les clubs touchent 20-30% de subventions, ce qui signifie qu'ils s'autofinancent à 70% en tout cas », fait remarquer Fabien Boissieux.

4.6. La périphérie VS le centre : concurrence et/ou collaboration

Sur la question de la concurrence, Joachim Piguet: « Quand les Prisons ont rouvert, l'existence des autres salles était une donnée de base. La concurrence vient plutôt des festivals que des autres clubs. »

« Contrairement à ce que l'on a entendu pour la Dolce Vita, les gens ne se déplacent plus pour un lieu mais pour un artiste, souligne Maude Paley. La notion de découverte est en voie de disparition. Nous avons de la peine à remplir: il nous reste quelque peu les « cacahouètes » de Lausanne !

→ Nous manquons de moyens, surtout pour les cachets qui ne cessent d'augmenter.
→ Si le soutien s'arrêtait pour les vieux clubs, alors, rendus moins attractifs, ils seraient marginalisés. Avec pour conséquence une centralisation des activités sur Lausanne, avec les problèmes que cela peut poser. »

« C'est aussi aux agents qu'il revient de défendre les clubs qui se situent ailleurs qu'à Lausanne », fait remarquer Laurence Vinclair.

Si la concurrence existe, malgré tout, le milieu s'organise: « Il y a eu des remous à Lausanne à l'arrivée des Docks. Mais le club a trouvé sa place. Nous sommes obligés de programmer des groupes qui pourraient aussi se produire dans les autres lieux, car il n'y a pas tant d'artistes qui remplissent une salle de 1000 personnes. Mais nous tentons d'échanger entre programmeurs romands: nous avons eu notre première réunion en 2012. Nous travaillons tous pour la même cause: la musique », rappelle Laurence Vinclair.

43 Echelonnées sur deux ans, différentes rencontres organisées dans le cadre de Région Nyon ont mis en évidence la nécessité d'une politique culturelle commune dans le district.



Les discussions se poursuivent pendant le repas de midi.

4.7. SYNTHÈSE

Il devient nécessaire pour les clubs de professionnaliser leur gestion. Non seulement parce que l'activité administrative s'est complexifiée. Mais aussi parce que les bénévoles s'essouffent à force d'heures données.

- De nombreux programmeurs constatent que l'intérêt du public pour les découvertes est en voie d'extinction.
- Les artistes émergents n'attirent pas suffisamment de spectateurs. Leur programmation se fait à perte.
- Il existe un décalage entre la réalité du terrain et la volonté politique, qui attribue aux clubs une mission de tremplin et de promotion en échange de subventions.

De nombreux arguments plaident pour un soutien public fort, via les subventions. Il est relevé toutefois que les obligations qu'elles impliquent coûtent souvent plus cher aux clubs que les sommes qu'ils reçoivent.

QUESTIONNEMENTS SOULEVÉS :

- Quels moyens financiers publics pour accompagner la professionnalisation du milieu ?
- Comment soutenir les artistes émergents : Y a-t-il d'autres voies que de les faire jouer en première partie d'un groupe international ou en organisant des soirées Tribute ?
- Seuls les petits clubs doivent-ils faire office de « dénicheurs de talents » ?
- Les salles sont-elles concurrentes ou partenaires ?
- Si elles se considèrent partenaires et au vu des différents problèmes communs rencontrés, comment s'organiser pour davantage de collaboration qu'une réunion annuelle entre programmeurs ?
- Comment survivre pour un club situé hors Lausanne ?
- Comment améliorer les rémunérations des groupes suisses émergents, notamment dans les festivals ?

5^E PARTIE : LES ARTISTES : LEUR STATUT ET LES ENJEUX DE LEUR PROFESSIONNALISATION



INTERVENANTS

Fabrice Bernard, directeur Headstrong Music à Lausanne

Christian Fighera, directeur Two Gentlemen à Lausanne

Anne Papilloud, secrétaire générale du Syndicat suisse romand du spectacle

Sébastien Dubugnon, gérant Le Bourg à Lausanne

Claude Farine, modérateur

5. LES ARTISTES : LEUR STATUT ET LES ENJEUX DE LEUR PROFESSIONNALISATION

5.1 Rapide présentation de deux agences

5.2 La professionnalisation des artistes

5.3 Le statut d'artiste

5.4 Les agents : choisir et entourer les artistes

5.5 Les agents : vers une aide publique ?

5.6 Aider la création : le cas particulier du Valais

5.7 Une initiative originale : « On vous aura prévenus », partenariat d'un club et d'un distributeur (Le Bourg et Irascible)

5.8 Synthèse

5.1. Rapide présentation de deux agences

HEADSTRONG

| | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| Année de naissance : | 1998 |
| Chiffre d'affaires : | Non communiqué |
| Composition : | 2 plein temps |
| Artistes gérés/an : | trentaine |
| Fondateurs : | Fabrice Bernard ⁴⁴ |

TWO GENTLEMEN

| | |
|-----------------------------|---|
| Année de naissance : | 2000 pour Gentleman Music, transformé en 2008 en Two Gentlemen |
| Chiffre d'affaires : | Entre 1 et 2 millions |
| Composition : | 8 personnes pour 6 temps pleins |
| Artistes gérés/an : | quarantaine |
| Fondateurs : | Christian Fighera ⁴⁵ |

5.2. La professionnalisation des artistes

La professionnalisation selon Fabrice Bernard, directeur de Headstrong Music, à Lausanne, ne passe pas forcément par l'indépendance financière : « Doit-on réduire cette définition à la capacité d'un musicien à vivre ou à survivre de sa musique ? Selon moi, ce dernier devient professionnel à partir du moment où il a pu se développer, c'est-à-dire créer sa propre identité artistique.

→ Il s'agit avant tout de la capacité à proposer un projet artistique intéressant, original et maîtrisé à la fois en studio et sur scène en live.

→ Il faut des moyens pour financer ce temps de développement et de construction, en vue de permettre à l'artiste de rencontrer un public et d'acquérir ensuite une indépendance financière. »

⁴⁴ Travaille depuis 18 ans dans le milieu. Manager (« gestionnaire de carrière »), il s'est également occupé de la salle Métropole pendant quelques années et a aussi monté un label.

⁴⁵ Travaille depuis 15 ans dans le milieu ; d'abord en ayant fait partie du groupe Favez (qui donnait à l'époque 10-15 concerts/an à Lausanne) ; puis, avant de monter sa propre agence, a travaillé chez Fabrice Bernard. Enseigne dans le cadre des cours dispensés par la FCMA.

Christian Fighera, directeur de Two Gentlemen, rappelle que seuls 5% des artistes arrivent réellement à vivre de leur musique. Et qu'il y a plusieurs méthodes pour se professionnaliser. « Par exemple, dans mon cas, brique par brique, en diminuant peu à peu l'activité accessoire. »

Pour Sébastien Dubugnon, gérant du Bourg à Lausanne, la professionnalisation est intimement liée au live : « On reconnaît un groupe à sa pratique de la scène, et pas au fait d'être représenté par un agent ou pas. »

Sébastien Dubugnon estime normal que des artistes qui débutent ne gagnent que peu d'argent pendant un certain temps. « Même si les cachets peuvent être bas, nous avons autre chose à défendre en Suisse, notamment une qualité d'accueil, un encadrement professionnel. » « Je trouve scandaleux la manière dont les artistes sont rémunérés dans ce pays, rétorquera pour sa part Géraldine Savary, présidente de la FCMA. On vit sur cette idée que « c'est tellement cool la musique ».

→ La passion doit aussi se transformer en espèces, car le public comprend ainsi aussi mieux pourquoi il débourse de l'argent.

→ Si l'artiste, le barman, la sécurité, etc... sont mal payés, comment obtenir ensuite du respect pour l'œuvre et l'artiste ? » s'interroge Géraldine Savary.

Anne Papilloud, secrétaire générale du Syndicat Suisse Romand du Spectacle, défend, elle, l'idée qu'un musicien devrait la plupart du temps être salarié de l'association ou du lieu où il se produit. Pour rappel, le cachet a longtemps échappé aux charges sociales. Mais depuis peu, de nombreux contrôles AVS ont été effectués. « Dans les clubs, il faut du temps de travail à disposition pour ces tâches administratives », rappelle Anne Papilloud.

De son côté, Stefano Saccon, directeur de l'EJMA, insiste sur la flexibilité et la formation : « Être professionnel en musique signifie être le plus souple possible, réagir aux lois du marché, voire le créer. De plus, jouer les mêmes 3 accords pendant 20 ans risque de ne pas suffire.

→ L'école a aussi un rôle à jouer en amont, grâce aux scènes à disposition et à notre rôle critique, aux conseils que nous pouvons donner. »

« Un illettré fait rarement un bon roman », ajoute Olivier Mayor, municipal de la culture à Nyon, pour appuyer l'importance de la formation.

Pour Jean-Marc Voisard, il faudrait une définition plus précise du professionnalisme dans le milieu des musiques actuelles – et des musiques actuelles elles-mêmes – pour aider les collectivités à injecter de l'argent là où il fait le plus défaut.

5.3. Le statut d'artiste

Anne Papilloud rappelle que le statut d'artiste n'existe pas en Suisse : des dispositions spéciales s'appliquent notamment aux professionnels du spectacle dans l'assurance chômage (comme c'est le cas en France avec le régime spécial d'intermittent du spectacle).

Son double constat :

- D'une part, la revendication des musiciens d'exercer leur métier dans des conditions dignes est légitime. Elle l'est d'autant plus qu'il y a un large public qui bénéficie de leurs prestations artistiques.
- D'autre part, les moyens mis à disposition par les pouvoirs publics sont faibles, d'autant plus si on les compare aux autres secteurs artistiques subventionnés. « Un million de spectateurs pour 3,2 millions de subventions = 3,20 CHF/spectateur. Dans le domaine culturel, ce doit être le plus mauvais ratio des subventions par rapport au nombre de spectateurs ! »

→ Anne Papilloud, traçant un parallèle avec ce qui s'est passé pour le milieu du théâtre ou des arts de la scène, estime que l'intervention des employeurs aux côtés des employés est essentielle pour parvenir à convaincre les politiques d'augmenter les moyens destinés aux musiques actuelles.

5.4. Les agents : choisir et entourer les artistes

Quels critères pour qu'un agent s'occupe d'un artiste ? Christian Fighera mentionne bien sûr la musique, mais également la dimension humaine. « Il y a une phase de quelques mois (voire de quelques années) avant de voir si on veut aller plus loin. »

Un groupe peut-il gérer seul sa carrière ou a-t-il obligatoirement besoin d'un agent ? « Les artistes ne sont pas stupides, répond Fabrice Bernard. La plupart de ceux pour qui la situation évolue positivement sont très au fait de ce qui est important pour eux. Mais lorsque leur carrière commence à décoller, il y a une grosse machinerie à gérer à l'arrière-plan et l'artiste a besoin au minimum d'une aide administrative, de gestion et d'encadrement de son activité. Avant que cela ne marche bien, il faut franchir des étapes qui nécessitent d'avoir des contacts, de bénéficier des informations professionnelles et de stratégie. Là aussi l'aide d'un représentant expérimenté peut s'avérer être un choix judicieux. »

→ Les agents aident à l'élaboration d'un projet, à réaliser par étapes.

« Nous devons être capables de penser global et d'établir un partenariat d'ensemble pour le meilleur développement possible de la carrière de l'artiste, précise Fabrice Bernard. Dans le milieu, l'on parle souvent de 360°, car on propose à la fois :

- le disque
- un travail éditorial sur les œuvres
- un travail sur la scène

5.5. Les agents : vers une aide publique ?

Vu le tout petit marché que représente le Canton (700'000 habitants) ou la Suisse romande (1,8 million), un artiste doit s'exporter pour se développer (« et ainsi s'auto-financer et être moins dépendant de l'aide publique », précise Fabrice Bernard).

→ Les agents font des voyages pour trouver des solutions pour ces artistes à l'étranger. « Cela représente du temps, des investissements, détaille Fabrice Bernard. Nos agences sont des structures privées. Nous prenons un risque parce que nous croyons dans la carrière d'un artiste. Dans le partenariat global, il faut pouvoir créer un réseau de partenaires qui prennent tous ensemble une part du risque. Tout en sachant qu'au final, peut-être que ça ne marchera pas. »

Fabrice Bernard constate un « changement profond dans la perception des institutionnels et des politiques depuis quelques années : il y a une valorisation, pour l'instant surtout morale, de ce que nous apportons ».

→ Les agents souhaiteraient que cette valorisation soit aussi financière.

→ « Il y a trop d'encouragement à la diffusion et pas suffisamment aux artistes et à leur entourage, précise Christian Fighera. En France, 30% des aides reviennent aux artistes et 70% à l'entourage. Au Canada, il y a une possibilité de retour de subventionnement pour les projets qui explosent et génèrent beaucoup d'argent.

→ Ces espèces sont réinjectées dans le système, car on a réussi à subventionner un succès. »

Quid alors de la répartition de la manne publique ? Faut-il octroyer moins d'argent aux clubs pour davantage aux agents ? Interrogé à ce sujet, Christian Fighera répond : « Je ne demande rien à personne. Si nous avons plus de moyens pour faire les choses, nous les ferons. Je ne dis pas forcément qu'il faut moins de clubs. Mais peut-être que certaines salles devraient faire moins de concerts. *Less is more*, cet adage vaut dans la musique comme dans le développement de la musique. »

5.6. Aider la création : le cas particulier du Valais

Anne Papilloud relève que dans le milieu des arts vivants, les subventions sont octroyées déjà à la création, ce qui permet de financer l'étape de production d'un spectacle. « C'est le même micro-marché – la Suisse romande – et c'est même sans doute plus compliqué pour le théâtre que pour les musiques actuelles, avec la barrière de la langue.

→ La prochaine étape à laquelle il faudrait réfléchir : proposer aux pouvoirs publics des pistes novatrices utilisant le financement pour la création. »

Dans le domaine des musiques actuelles, le canton du Valais développe justement une politique culturelle de celle des cantons de Vaud et de Genève. Pour être reconnu comme un professionnel de la musique et que le Canton entre en matière, il faut remplir 2 de ces 3 critères :

- un critère objectif : avoir une formation musicale
- un critère mi-objectif mi-subjectif : avoir une activité liée à la musique de plus de 50%
- un critère subjectif : être reconnu par les pairs

« Nous avons développé des bourses pluriannuelles au sein d'un dispositif plus large appelé MusiquePro soumis à l'appréciation d'un jury spécialisé. Un levier assez intéressant pour permettre aux artistes d'avoir du souffle et de prendre des risques, explique Axel Roduit, conseiller culturel au Service de la culture du canton du Valais. Elles ne barrent pas la route aux aides ponctuelles, sur une tournée ou un concert. » (ex. Aurélie Emery, « à la fois alternative et institutionnalisée », dispose d'une bourse à la composition.)

« Ces processus sont encore en cours, à corriger. De bonnes idées peuvent sans doute être reprises également au modèle des musiques classiques, qui sont fortement syndicalisées et bénéficient de salaires minimaux par exemple », précise Axel Roduit.

5.7. Une initiative originale : « On vous aura prévenus », partenariat d'un club et d'un distributeur (Le Bourg et Irascible)

Le Bourg accueille une fois par mois des artistes distribués par Irascible pour une sortie d'album, un vernissage. Un échange de bons procédés :

- « Nous profitons des appuis qu'a Irascible au niveau promotion⁴⁶, et qui sont plus puissants que ceux du Bourg.
- En échange, nous offrons notre capacité d'accueil – notamment un studio pour loger les groupes », explique Sébastien Dubugnon.

Le Bourg se réserve le droit de ne pas accepter certains groupes, s'ils ne rentrent pas dans leur ligne de programmation. « Le but est que les artistes nous plaisent aux deux, à la fois à Irascible et au Bourg. L'union fait la force : ensemble, nous arrivons à obtenir davantage de passages dans les médias. Nous pouvons lancer des groupes. Tout le monde est gagnant. »



Michelle Dedelley (cheffe du Service Culture-Jeunesse-Sports de la Ville de Renens),
Brigitte Waridel (cheffe du Service des affaires culturelles du canton de Vaud)

⁴⁶ Sébastien Dubugnon insiste sur le peu de place accordée par la presse écrite aux concerts de musiques actuelles et à la culture en général.

5.8. SYNTHÈSE

La **professionnalisation** des artistes peut être définie à l'aide de différents critères, notamment :

- l'indépendance financière
- un projet artistique intéressant (tant en studio que sur scène)
- la flexibilité et la formation
- la reconnaissance par les pairs

Les agents accompagnent les artistes sur tous ces aspects.

Les artistes professionnels et semi-professionnels méritent un **salaire digne et une couverture sociale**. D'autant qu'il existe une réelle demande de la part du public. Et que les pouvoirs publics injectent peu d'argent en rapport du nombre de spectateurs.

QUESTIONNEMENTS SOULEVÉS :

- Faut-il établir une définition plus précise de la professionnalisation des artistes, pour aider les collectivités à injecter de l'argent là où il manque le plus ?
- Faut-il que les collectivités publiques subventionnent les agents, à l'image de la France, où 30% de l'aide revient aux artistes contre 70% à l'entourage ?
- Faut-il s'inspirer de l'exemple du Canada (avec la possibilité de faire un retour de subventionnement) ?
- Faut-il développer et encourager les collaborations entre clubs à but non lucratif et structures privées, à l'image du partenariat Le Bourg-Irascible ?
- Pour des salaires dignes pour les artistes, faut-il reprendre des éléments des modèles des musiques classiques, fortement syndicalisées et bénéficiant de salaires minimaux ?

6^E PARTIE : SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES



INTERVENANTS

Annick Vuarnoz, municipale de la culture à Vevey

Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat - cheffe du département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud

Géraldine Savary, présidente de la Fondation romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles (FCMA)

Olivier Mayor, municipal de la culture à Nyon

Claude Farine, modérateur

6. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

6.1 De la nécessité de la subvention étatique

6.2 Points problématiques

6.2.1 Une chaîne de production des musiques actuelles fragile

6.2.2 Des maillons manquants

6.2.3 Viser une convergence suisse romande

6.2.4 Un flou à dissiper

6.2.5 La défense de la périphérie

6.2.6 Le lien entre la formation et le fait d'être un artiste

6.2.7 L'efficacité de la subvention

6.3 Future loi et reconduction de la journée



Olivier Mayor (municipal en charge de la culture à Nyon),
Annick Vuarnoz (municipale en charge de la culture à Vevey), Géraldine Savary (présidente de la FCMA),
Anne-Catherine Lyon (Conseillère d'Etat - cheffe du DFJC)

6.1. De la nécessité de la subvention étatique

Olivier Mayor, municipal de la culture à Nyon, s'étonne d'avoir entendu parler à plusieurs reprises de « marché » : « On utilise ce terme alors que 95% des musiciens ne vivent pas de leur musique ! Il faut sortir de cette illusion – ce qui a été fait il y a longtemps pour les arts de la scène.

→ Ce n'est pas un marché en tant que tel, au sens économique pur, puisqu'il n'est pas viable en soi sans subvention ! »

Dans le même ordre d'idées, Géraldine Savary, présidente de la FCMA, rappelle que « même les secteurs les plus libéraux reposent sur les interventions de l'Etat.

→ Je ne vois pas pourquoi on ne donnerait pas de manière ambitieuse au milieu des musiques actuelles. »

Dès le début de la journée, Annick Vuarnoz, municipale de la culture à Vevey, avait d'ailleurs martelé : « Malgré la morosité économique et les difficultés financières rencontrées par plusieurs communes dans le canton, il ne faut pas céder à la pression des coupes budgétaires systématiques et drastiques dans la culture. »

6.2. Points problématiques

6.2.1 Une chaîne de production des musiques actuelles fragile

Pour Géraldine Savary, les fragilités ne se situaient pas là où elle les aurait attendues. Elle se réjouit d'avoir entendu « peu de lamentations, mais au contraire une vitalité et un dynamisme, une volonté d'avancer et de travailler en commun. »

→ « Il est indispensable que le politique soutienne les lieux, l'œuvre et les artistes », affirme Géraldine Savary. Pour qui justes rémunérations et protection des droits d'auteurs sont liées.

6.2.2 Des maillons manquants

Pour Olivier Mayor, des échelons de soutien manquent entre le moment où un groupe « sort du garage » et celui où il commence à être rentable. « Dégager du bénéfice n'est pas le but des politiques publiques. Tous les artistes ne vont pas être célèbres, mais ce n'est pas parce qu'on ne l'est pas qu'on n'est pas de bons musiciens. »

6.2.3 Viser une convergence suisse romande

« C'est très bien que les cantons fassent preuve d'initiative. Mais nous visons l'efficacité et le suivi d'une œuvre – comment elle se développe, etc. Pour ce faire, nous avons déjà un instrument : la FCMA. Si chaque canton et chaque ville travaille seul dans son coin comme il y a 15 ans en arrière, nous n'allons pas y arriver », relève Géraldine Savary.

6.2.4 Un flou à dissiper

Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat - cheffe du DFJC, constate que les musiques actuelles sont des « nouveaux venus sur la scène des subventions publiques. Il y a encore un certain flou sur qui doit faire quoi. Quelles sont les différentes responsabilités, notamment de la part des collectivités publiques⁴⁷, au niveau de la chaîne de production.

Au niveau des lieux, tous ne doivent pas proposer les mêmes programmations. Chaque salle doit amener sa pierre à l'édifice.

→ Au niveau des pouvoirs publics, une concertation doit avoir lieu entre l'Etat et les communes. »

6.2.5 La défense de la périphérie

Annick Vuarnoz relève le foisonnement d'événements et de lieux dédiés aux musiques actuelles également hors de Lausanne. « Toutes les villes autres que la capitale vaudoise sont des acteurs essentiels pour la vie culturelle et musicale dans ce canton. »

6.2.6 Le lien entre la formation et le fait d'être un artiste

« Si on s'écarte trop de la formation dans la définition de la professionnalisation, cela pourrait conduire les pouvoirs publics à réorienter des flux. Je ne suis pas sûre que ce soit ce que l'on veuille. Il faudra se mettre d'accord sur une définition », souligne Anne-Catherine Lyon.

6.2.7 L'efficacité de la subvention

« Je suis garante du fait que l'argent des impôts affecté au secteur des musiques actuelles atteigne son but. A trop dire que les salles sont vides on peut s'interroger : « Mais alors, à quoi ça sert ? »

→ Il faudra se poser la question de savoir si tous les maillons – lieux, mais aussi moments dans la chaîne – doivent être soutenus ou s'il faut se concentrer sur certains points », avertit Anne-Catherine Lyon.

47 Anne-Catherine Lyon relève que la Riviera est une région exemplaire car existe déjà un fonds culturel à l'échelle des 10 communes de la région. « C'est un modèle que nous souhaitons exporter. »

6.3. Future loi et reconduction de la journée

Olivier Mayor espère pouvoir reconduire cette journée dans un an. Mais différemment : « Mon seul regret est que nous n'ayons pas beaucoup entendu les artistes. »

A propos de la future loi cantonale sur la culture, Anne-Catherine Lyon rappelle que la subvention peut prendre plusieurs formes :

- financière
- en nature (de mise à disposition de lieux, de services, etc.)
- symbolique. (« C'est une forme de reconnaissance de la qualité du travail d'un artiste. »)

Anne-Catherine Lyon rappelle que le projet de loi est en chemin vers le Conseil d'Etat puis sera traité par le Grand Conseil. « Les lignes directrices pour les 5 ans seront faites avec les milieux concernés.

→ Les premiers moments de discussion comme cette journée sont importants et préparent le dialogue pour le futur. »



Géraldine Savary (présidente de la FCMA) et Anne-Catherine Lyon (Conseillère d'Etat - cheffe du DFJC)

7. RECOMMANDATIONS



1. PROFESSIONNALISER LES SALAIRES DES CLUBS / FESTIVALS ET AMELIORER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL

1.1 Adapter les subventions aux clubs et festivals pour permettre de meilleures conditions de travail pour les salariés et les artistes. Définir un cadre de référence accepté et appliqué par les clubs et festivals.

A mettre en œuvre par : Canton + communes + PETZI

1.2 Mettre en place des mesures pour faciliter la formation des salariés et développer des formations certifiantes adaptées aux besoins.

A mettre en œuvre par : Canton + communes + ARTOS + FCMA

1.3 Professionnaliser les collaborateurs permanents des clubs et festivals (conditions salariales, compétences professionnelles, formations continues, etc.) tout en valorisant le bénévolat complémentaire (certificat de bénévolat, complémentarité bénévoles vs. salariés, mobilisation des RH, formation, etc.) nécessaire au bon fonctionnement des structures et événements.

A mettre en œuvre par : clubs et festivals (PETZI)

2. AMELIORER LE DIALOGUE ENTRE LES DIFFERENTS PARTENAIRES DES POLITIQUES CULTURELLES

2.1 Développer une concertation et une coordination entre le Canton et les communes et définir une politique de soutiens alloués aux clubs et festivals.

A mettre en œuvre par : Canton + communes

2.2 Reconnaître l'association PETZI comme interlocuteur privilégié et légitime des collectivités publiques pour représenter les clubs et festivals.

PETZI doit se donner les moyens de devenir cet interlocuteur privilégié.

A mettre en œuvre par : Canton + communes + PETZI

3. DEVELOPPER DE NOUVELLES MESURES DE SOUTIEN AUX CLUBS ET FESTIVALS

3.1 Définir et hiérarchiser des critères pour fixer le niveau des aides cantonales et communales aux clubs et festivals en concertation avec les différents partenaires concernés.

A mettre en œuvre par : Canton + communes + PETZI

3.2 Développer de nouveaux outils de soutien pour les clubs et festivals.

A mettre en œuvre par : Canton + communes + clubs et festivals (PETZI)

4. DEVELOPPER DE NOUVELLES MESURES DE SOUTIEN AUX ARTISTES

4.1 Développer de nouvelles mesures de soutien aux structures de management, de diffusion et de production des artistes suisses (soutien financier aux projets sur deux années, conseils, mise en réseau). Ces structures devraient être labellisées pour obtenir ce type de soutien.

A mettre en œuvre par : Canton + communes + FCMA

4.2 Développer de nouvelles mesures d'accompagnement des nouveaux talents (formations, conseils, résidences, mise en réseau, etc.). Les artistes émergents seraient au bénéfice d'aides sélectives.

A mettre en œuvre par : Canton + communes + FCMA

4.3 Améliorer et renforcer la communication entre les clubs et les artistes suisses.

A mettre en œuvre par : PETZI + FCMA + artistes

Ces recommandations ont été développées à l'issue des assises par les quatre organisateurs : Service des affaires culturelles du canton de Vaud, Service culturel de la Ville de Vevey, Fondation romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles et association PETZI.

TABLES DES MATIÈRES

| | | | |
|------|--|------|--|
| 4 → | 1. ACCUEIL ET OBJECTIFS | 28 → | 4. LES CLUBS ET LES FESTIVALS |
| 5 → | 1.1 UNE JOURNÉE PLACÉE SOUS LA VOLONTÉ AFFICHÉE DES AUTORITÉS DE SOUTENIR LES MUSIQUES ACTUELLES | 30 → | 4.1 RAPIDE PRÉSENTATION DE TROIS CLUBS |
| 5 → | 1.2 UNE JOURNÉE PLACÉE SOUS LA VOLONTÉ AFFICHÉE D'ÊTRE UN PREMIER PAS VERS D'AUTRES JOURNÉES DU MÊME TYPE | 32 → | 4.2 RAPIDE PRÉSENTATION DE DEUX FESTIVALS |
| 5 → | 1.3 UNE JOURNÉE DONT L'OBJECTIF EST DE DRESSER UN ÉTAT DES LIEUX DES ACTEURS DE CE SECTEUR CULTUREL | 34 → | 4.3 LES LIMITES DU BÉNÉVOLAT |
| | | 34 → | 4.4 LE CAS PARTICULIER DES GROUPES LOCAUX |
| | | 36 → | 4.5 LES SUBVENTIONS |
| | | 37 → | 4.6 LA PÉRIPHÉRIE VS LE CENTRE : CONCURRENCE ET/OU COLLABORATION |
| 7 → | 2. ETAT DES LIEUX DES MUSIQUES ACTUELLES EN SUISSE ROMANDE | 39 → | 4.7 SYNTHÈSE |
| 8 → | 2.1 RAPIDE PRÉSENTATION DE LA FCMA ET DE PETZI | | |
| 8 → | 2.1.1 FCMA | 40 → | 5. LES ARTISTES : LEUR STATUT ET LES ENJEUX DE LEUR PROFESSIONNALISATION |
| 9 → | 2.1.2 PETZI | 41 → | 5.1 RAPIDE PRÉSENTATION DE DEUX AGENCES |
| 10 → | 2.2 DÉFINITION DES MUSIQUES ACTUELLES | 41 → | 5.2 LA PROFESSIONNALISATION DES ARTISTES |
| 10 → | 2.3 LE PASSÉ : UN RAPIDE HISTORIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES DANS LE CANTON DE VAUD | 43 → | 5.3 LE STATUT D'ARTISTE |
| 11 → | 2.4 UN CAS D'ÉCOLE IMPOSSIBLE À REPRODUIRE : LA DOLCE VITA | 43 → | 5.4 LES AGENTS : CHOISIR ET ENTOURER LES ARTISTES |
| 11 → | 2.5 LES CONSÉQUENCES DE LA « PROLIFÉRATION » : ÉMULATION, TISSU ÉCONOMIQUE ET RENOMMÉE INTERNATIONALE | 44 → | 5.5 LES AGENTS : VERS UNE AIDE PUBLIQUE ? |
| 12 → | 2.6 LE PRÉSENT : MODIFICATION DU MARCHÉ DU DISQUE ET SES COROLLAIRES | 45 → | 5.6 AIDER LA CRÉATION : LE CAS PARTICULIER DU VALAIS |
| 13 → | 2.7 LE FUTUR : LA QUESTION DES FINANCEMENTS ET DE LA PRÉCARITÉ | 46 → | 5.7 UNE INITIATIVE ORIGINALE : « ON VOUS AURA PRÉVENUS », PARTENARIAT D'UN CLUB ET D'UN DISTRIBUTEUR (LE BOURG ET IRASCIBLE) |
| 15 → | 2.8 SYNTHÈSE | 47 → | 5.8 SYNTHÈSE |
| | | | |
| 16 → | 3. POLITIQUES CULTURELLES MENÉES SUR LE PLAN COMMUNAL ET CANTONAL | 48 → | 6. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES |
| 18 → | 3.1 POINTS CONVERGENTS ENTRE VEVEY, LAUSANNE ET VAUD : RÉPARTITION DES AIDES ET PRISE EN CONSIDÉRATION CROISSANTE DES MUSIQUES ACTUELLES | 50 → | 6.1 DE LA NÉCESSITÉ DE LA SUBVENTION ÉTATIQUE |
| 20 → | 3.2 SPÉCIFICITÉS DE L'INTERVENTION CANTONALE : SUBSIDIARITÉ ET ARTISTES PROFESSIONNELS | 50 → | 6.2 POINTS PROBLÉMATIQUES |
| 21 → | 3.3 SOUTIENS DIRECTS ET RÉACTIFS VS LONG TERME OU SOUTIENS INDIRECTS : LA VOLONTÉ D'INTERROGER LES MODÈLES | 50 → | 6.2.1 UNE CHAÎNE DE PRODUCTION DES MUSIQUES ACTUELLES FRAGILE |
| 22 → | 3.4 QUELQUES EXEMPLES DE LIEUX ET MANIFESTATIONS SOUTENUS | 50 → | 6.2.2 DES MAILLONS MANQUANTS |
| 24 → | 3.5 SOMMES ALLOUÉES AUX MUSIQUES ACTUELLES | 50 → | 6.2.3 VISER UNE CONVERGENCE SUISSE ROMANDE |
| 25 → | 3.6 FUTURE LOI SUR LA CULTURE : PISTES DE PARTENARIATS FINANCIERS ET CRAINTES | 51 → | 6.2.4 UN FLOU À DISSIPER |
| 27 → | 3.7 SYNTHÈSE | 51 → | 6.2.5 LA DÉFENSE DE LA PÉRIPHÉRIE |
| | | 51 → | 6.2.6 LE LIEN ENTRE LA FORMATION ET LE FAIT D'ÊTRE UN ARTISTE |
| | | 51 → | 6.2.7 L'EFFICACITÉ DE LA SUBVENTION |
| | | 52 → | 6.3 FUTURE LOI ET RECONDUCTION DE LA JOURNÉE |
| | | | |
| | | 54 → | 7. RECOMMANDATIONS |

ORGANISATION DES ASSISES

Service culturel de la Ville de Vevey

Stefano Stoll, Marie Neumann, Valentine Paley

Service des affaires culturelles du canton de Vaud

Nicolas Gyger

Fondation romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles

Marc Ridet, Marion Houriet

Association PETZI

Fabien Boissieux, Céline Roduit, Gil Vassaux

Rocking Chair

Sébastien Baudin, Sandy Clavien, Morgan Furla, Livio Melileo,
Maude Paley, Véronique Rouiller

Staff

Aurélien Ballif, Raphaël Biollay, Héléne Brunet, Brigitte Greaves,
Kalem Melançon Picher, Alexandra Melchior, Clélia Pham, Estelle Spirig



IMPRESSUM

Texte

Stéphanie Arboit

Concept et coordination éditoriale

Service culturel de la Ville de Vevey, Stefano Stoll et Marie Neumann

Photographies

Céline Michel

Graphisme

Mary & Jo - Studio

Relecture

Service des affaires culturelles du canton de Vaud, Service culturel de la Ville de Vevey,
Fondation romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles, association PETZI

Imprimé en avril 2013

ISBN 978-2-9700874-1-0

LISTE DES PERSONNES INSCRITES AUX ASSISES

[Aeberhard Marilune](#) Les Songwriters, [Albert Priscille](#) Le Chat Noir, [Arboit Stéphanie](#) Journaliste 24heures, [Ballif Laurent](#) Ville de Vevey, [Bellon Chantal](#) Cully Jazz Festival, [Bernard Fabrice](#) Headstrong, [Berrocal Paul](#) Association de la Ferme Menthée (AFM), [Biollay François](#) Metro-pop, [Boillat Jean-Pierre](#) Ville de Vevey, [Boissieux Fabien](#) PETZI, [Bonjour Bob](#) Le Local / Kavazik, [Bonvin Barbara](#) Ville de Vevey, [Bosson Bernard](#) Le Local / Kavazik, [Bovy Romain](#) Caveau du Coeur d'or, [Bovy Joël](#) Nox Orae, [Brero Sandro](#) NAMSKEIO Distribution, [Bruggman Rémi](#) Just Because, [Brunner Chloé](#) Association Insomniacs, [Bucher Ursula](#) Commune de Corsier-sur-Vevey, [Butty Pierre](#) Ville de Vevey, [Chappuis Claude](#) Association Cool'Hisse, [Chuard Benoît](#) Two Gentlemen, [Clavien Sandy](#) Rocking Chair, [Dahl Rocha](#) Bautista Electrosanne, [De Bremond Mathias](#) Le Bout du Monde, [De Charrière Alexandre](#) Le Romandie, [Dedelley Michelle](#) Ville de Renens, [Deliens Angela](#) Paléo Festival, [Della Croce Claudia](#) Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP), [Della Croce Anya](#) Pass Pass, [Dezelu Willy](#) RTS, [Doriot Serge](#) Ville de Vevey, [Dubugnon Sébastien](#) Le Bourg, [Dumet Amandine](#) Le Romandie, [Edelmann Alexandre](#) Montreux Jazz Festival, [Farine Julie](#) Hivernales Rock'n'Beat Festival, [Farine Claude](#) Modérateur, [Favaro Lina](#) Le Romandie, [Fighera Christian](#) Two Gentlemen, [Friedemann Pascal](#) Ville de Montreux, [Fuchs Gaëlle](#) Le Bourg, [Gelewski Lysander](#) Mymusicrights, [Gentinetta Marcus](#) Etat et Canton de Genève, [Gobbo Stéphane](#) L'Hebdo, [Gomis Romain](#) Paléo Festival, [Gremaud Julien](#) Think Tank, [Gross Julien](#) Paléo Festival, [Guex Tom](#) Amalgame Club, [Gyger Nicolas](#) Canton de Vaud, [Halbritter Christian](#) Association Live in Vevey, [Henchoz Christophe](#) Association Catalyse, [Houriet Marion](#) FCMA, [Huguet Cyril](#) Pont Rouge, [Isoz Gallien](#) Electrosanne, [Jacquement Olivier](#) Association Ondage, [Kaeser Marius](#) Pro Helvetia, [Keddar Selim](#) Caveau du Coeur d'or, [Kinzer Michael](#) Festival de la Cité, [Kummer Raphaël](#) Ville d'Yverdon-les-Bains, [Leimgruber Elna](#) Ville de Vevey, [Lütjens Jo-Anne](#) Caribana Festival, [Lyon Anne-Catherine](#) Canton de Vaud, [Mahler Corinne](#) Association Cool'Hisse, [Maret Julien](#) Les Caves du Manoir, [Mayor Olivier](#) Ville de Nyon, [Méan Aline](#) Pass Pass, [Mermillod Hervé](#) Phénix Records, [Mermod Eric](#) Mymusicrights, [Meylan Olivier](#) For Noise Festival, [Miceli Romain](#) Commune d'Ecublens, [Michaud David](#) Association Insomniacs, [Michel Céline](#) Photographe, [Monnet Isabelle](#) Ville de Gland, [Moreillon François](#) SwissAmp / Swiss Live Talents, [Morier-Genoud Annik](#) Commune de Villeneuve, [Neuenschwander Patrice](#) Ville de Neuchâtel, [Neumann Marie](#) Ville de Vevey, [Nicolas Laurent](#) Jval Festival, [Olesen Sébastien](#) Post Tenebras Rock (PTR), [Oran Marc](#) Canton de Vaud, [Paley Maude](#) Rocking Chair, [Paley Valentine](#) Ville de Vevey, [Papilloud Anne](#) Syndicat Suisse Romand du Spectacle (SSRS), [Perfetta Gilles](#) Les Songwriters, [Piguet Joachim](#) Les Prisons, [Pointet Melody](#) Commune de la Tour-de-Peilz, [Raboud Pierre](#) Think Tank, [Rauch Jean-Louis](#) Conseil Général du Haut-Rhin, [Reuter Jay](#) Hivernales Rock'n'Beat Festival, [Revilloud Julien](#) Ton sur Ton, [Ridet Marc](#) FCMA, [Riesen Werner](#) Ville de Vevey, [Riesen Norma](#) Ville de Vevey, [Riou Yann](#) Ville de Lausanne, [Roduit Axel](#) Canton du Valais, [Roduit Céline](#) PETZI, [Romano-Malagrifa Myriam](#) Ville de Renens, [Romedenne Adrien](#) La Datcha, [Roos Natacha](#) Ville de Fribourg, [Rouiller Véronique](#) Rocking Chair, [Saccon Stefano](#) Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA), [Savary Géraldine](#) FCMA, [Schmidt Pierre-Yves](#) Usine à Gaz, [Sennac Xavière](#) La Case à Chocs, [Stoll Stefano](#) Ville de Vevey, [Studer Christophe](#) Ton sur Ton, [Tille Antoine](#) Rocking Chair, [Tironi Yuri](#) Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP), [Torreblanca David](#) Montreux Jazz Festival, [Torrent Stéphane](#) Festival Arcades, [Triponez Blaise](#) Loterie Romande, [Vassaux Gil](#) PETZI / Fri-Son, [Villemin Cyrill](#) Festi'Neuch, [Vinclair Laurence](#) Les Docks, [Voisard Jean-Marc](#) République et Canton du Jura, [Vouga Matthieu](#) La Case à Chocs, [Vuarnoz Annick](#) Ville de Vevey, [Wannaz Léo](#) Creaked Records, [Waridel Brigitte](#) Canton de Vaud, [Wegmüller Thierry](#) D! Club, [Welsch Christel](#) Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP), [Willi Edith](#) Commune de Montreux, [Zahnd Laurent](#) Go Animal, [Zuber Carine](#) Cully Jazz Festival.

